

**LETTRE AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
L'HONORABLE LAWRENCE CANNON**

L'Honorable Lawrence Cannon
Chambre des Communes
Ottawa, ON
K1A 0A6

Montréal, 1^{er} Juin 2009

Monsieur le ministre,

Nous voudrions vous remercier d'avoir signé la Convention sur les Bombes à Sous-Munitions (BASM) le 3 décembre 2008 à Oslo, en Norvège. Toutefois, nous vous écrivons aujourd'hui pour vous demander d'achever le processus de formalisation de l'engagement du Canada relatif aux BASM et de ratifier la Convention sans plus tarder.

Comme vous le savez déjà, cette interdiction des sous-munitions au niveau international représente le Traité humanitaire et de désarmement le plus important de la dernière décennie. Avec sa complète mise en œuvre, il sauvera d'innombrables vies grâce à l'interdiction de l'utilisation future des BASM. En vertu des obligations qu'il contient, notamment en matière de déminage et d'aide aux victimes, ce Traité fera une différence réelle pour les vies de ceux déjà affectés par le fléau de ces armes aveugles.

À l'heure actuelle, 96 pays ont signé la Convention, dont des pays détenant des stocks, d'anciens utilisateurs, des pays producteurs et des pays, de toutes les régions du monde, directement affectés par les BASM. Nous espérons que vous pourrez convaincre d'autres nations de signer cet accord important, qui est maintenant ouvert à la signature au siège social des Nations Unies à New York.

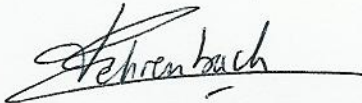
L'étape suivante est évidemment la ratification par les États de la Convention qui entrera en vigueur 6 mois après la 30^{ième} ratification. Chaque nouvelle ratification constitue un pas de plus vers la réalisation de la promesse humanitaire issue de la mise en œuvre du traité.

Le Canada a été la première nation à avoir signé et ratifié le Traité d'Ottawa le 3 décembre 1997 et a été reconnu comme un véritable leader dans le combat mené contre les mines antipersonnel. Une décennie plus tard, le Canada a l'occasion de prouver à nouveau son leadership et son sens de l'engagement en étant parmi le groupe visionnaire des trente à ratifier la nouvelle Convention sur les sous-munitions.

HANDICAP INTERNATIONAL

Évidemment, en plus de cela, Handicap International réitère l'appel lancé au Canada de détruire ses propres stocks de sous-munitions restants et cela, de manière publique, en invitant des représentants d'organisations de la société civile à être témoin du processus.

Très Cordialement,



Claire Fehrenbach

Directrice

Handicap International Canada

Handicap International est une organisation humanitaire internationale à but non lucratif. Elle est co-récipiendaire du prix Nobel de la paix en 1997 à titre de co-fondatrice de la Campagne Internationale pour Interdire les Mines, (ICBL). L'association est engagée dans le combat contre les mines antipersonnel et les bombes à sous-munitions en appuyant les victimes, en menant des projets de prévention d'accidents par mines et engins non-explosés et de déminage. La section canadienne de Handicap International existe depuis 2003.